



xxxxxx Guadeloupe vous font signer sans vous dire un préjudice à la restitution

Par **Pigeon 44**, le **28/01/2019** à **16:19**

Bonjour,

Ayant effectué une location de voiture par le biais de xxxxxx via xxxxxx guadeloupe (offre alléchante...:/). Nous prenons le véhicule à la date de notre arrivé (véhicule en mauvais état..!), puis passons notre séjour sans encombre. Nous avons donc restitué le véhicule à l'aéroport comme convenu dans le contrat le 01/11/2018. Le véhicule était impeccable, rien a déclarer. La personne nous a validé verbalement la restitution en nous disant que tout était ok, il nous demande de signer sur un petit écran de téléphone, la nuit tombe a cette heure, nous faisons confiance.... Nous ne repassons pas par le bureau comme nous le conseil la personne puisque tout est OK, nous prenons notre avion.

3 mois après, nous venons de recevoir un mail avec un document comme quoi ils trouvent une rayure et qu'ils vont ponctionner 286€ sur notre compte via l'empreinte de notre carte bleue de la caution. Ils nous disent que nous avons signé et que nous savions. Il y a une minuscule fleche rouge indiquant une rayure....et notre signature en bas.

Voilà comment xxxxxx pratique des prix attractifs et se servent dans votre compte avec un abus de confiance. Nous allons devoir déposer plainte contre xxxxxx et xxxxxx et surtout dénoncer des pratiques frauduleuses. Je suis en colère, nous nous sommes fait avoir et de plus, xxxxxx ne doit certainement pas utiliser l'argent piqué aux clients comme nous pour faire les dites réparations vu l'état des voitures et ça nous seront heureux de le déclarer aussi a notre avocat...